



# FLASH-INFOS

## Réforme de la Police Nationale

La Défense, le 22 décembre 2023

Cher(e)s collègues,

Dans la continuité de notre souhait de **création d'une mission d'accompagnement de la réforme de la PN** début 2024, nous avons été reçus, à notre demande, par l'inspecteur général Grégory-Hugues FRELY, chef de l'équipe projet de la réforme de la Police Nationale au sein du cabinet du DGPN, accompagné du commissaire général Rémi CONESA.

Cette équipe projet va désormais entrer dans une phase de coordination des équipes de préfiguration zonales, la refonte prochaine de la nomenclature étant l'occasion de corriger les difficultés générées par des repositionnements ou des décisions de "gré à gré" non aboutis.

La bascule des applications numériques SI-RH concernera dans un premier temps la Zone Sud-Ouest, la DRHFS et le STN se chargeant d'effectuer les correctifs manuels nécessaires.

Une même bascule sera mise en œuvre au sein des autres Zones ainsi qu'en grande couronne parisienne dès le mois de janvier 2024, s'échelonnant sur le premier trimestre. Au total la bascule numérique va concerner 90 000 policiers (5 000 en centrale et 85 000 en province).

Au sein du cabinet DGPN, un poste de directeur de cabinet adjoint est créé, afin notamment d'assurer le pilotage de l'application territoriale de la réforme, en lien avec les directions zonales et ainsi faire remonter les difficultés aux directions nationales (dont les sous-directions du pilotage veilleront à la bonne mise en œuvre de la réforme au sein des Zones, en lien avec la DRHFS).

L'équipe projet du cabinet du DGPN rejoint la proposition du SCPN sur l'utilité de la création d'une mission d'accompagnement de la réforme dans un premier temps. Un second temps pouvant concerner son évaluation avec le recul nécessaire (dans un an ou 18 mois).

Nous avons rappelé qu'une telle mission doit permettre de libérer la parole localement, les commissaires étant concernés en premier lieu par l'application de la réforme et les mieux placés pour lui donner du sens, faire remonter les difficultés locales, celles relatives à l'organisation territoriale et la répartition des compétences ainsi que les cas individuels à traiter. Nous sommes et nous serons particulièrement vigilants et mobilisés sur le suivi du positionnement de chaque commissaire.

Nous avons insisté sur la clarification des missions et du positionnement du DZA, chef de filières. Ces collègues sortent de l'opérationnel et du management pour piloter, animer la filière. Cette fonction stratégique doit être bien cadrée de façon à ne pas empiéter sur les compétences des DI et DDPN ainsi que des responsables de filières dans les départements et ne pas également ajouter une strate hiérarchique mal positionnée qui entraînerait lourdeur et confusion.

Nous restons mobilisés en premier lieu sur la gestion des cas individuels et nous continuerons de vous tenir informés. Nous restons à l'écoute des difficultés que vous souhaitez nous signaler.

Nous comptons également sur votre soutien et nous vous invitons, si vous le souhaitez, à adhérer au SCPN et/ou renouveler votre cotisation 2023, soit par paiement sécurisé à l'adresse : <https://le-scpn.fr/cotisations-en-ligne/> soit par chèque à l'adresse SCPN - 1/2 Square Henri Régault - 92400 COURBEVOIE.

Bien sincèrement,

Le secrétariat général

Secrétaire général  
Frédéric LAUZE  
01 49 67 02 40/41  
06.76.64.60.31  
[frederic.lauze@le-scpn.fr](mailto:frederic.lauze@le-scpn.fr)

1er Secrétaire Général Adjoint  
Michel CHABALLIER  
01 49 67 02 42  
06.11.50.27.45  
[michel.chaballier@le-scpn.fr](mailto:michel.chaballier@le-scpn.fr)

**Secrétaires Généraux Ad-  
joint**

Anouck FOURMIGUE  
Hanane BAKIOU  
David MOREIRA  
Laura ABRAHAMI

Retrouvez le SCPN : [www.le-scpn.fr](http://www.le-scpn.fr) ou sur twitter @ScpnCommissaire

